



Universiteit
Leiden
The Netherlands

(De)connexions identitaires post-conflit : les Hadjeray du Tchad face à la mobilité et aux technologies de la communication

Seli, D.

Citation

Seli, D. (2013, February 13). *(De)connexions identitaires post-conflit : les Hadjeray du Tchad face à la mobilité et aux technologies de la communication*. African Studies Centre (ASC), Leiden. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/20524>

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/20524>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/20524> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Seli, Djimet

Title: (De)connexions identitaires post-conflit : les Hadjeray du Tchad face à la mobilité et aux technologies de la communication

Issue Date: 2013-02-13

Chapitre 4 : Une mobilité complexe pour des réseaux de famille complexe.

Une observation que confirment les déclarations

Photo 4.1 Ruine d'une ancienne habitation, dans le village Sara-Kenga



Source : photo prise par l'auteur en 2009.

Lors de notre séjour sur notre terrain de recherche en 2009 et 2010 dans les différents villages de la région du Guéra, notre curiosité n'a cessé d'être frappée par un certain nombre d'images comme celle figurant sur la photo ci-dessus. Il s'agit là d'une constellation de grandes jarres abandonnées, renversées par les bêtes et les intempéries, mais entourées par quelques solides bois ayant servi à maintenir debout les Secco de clôture de cases, de concession d'une famille. Ces jarres appartenaient, aux dires de mes enquêtés, aux villageois qui ont quitté les lieux depuis quelques années pour aller vivre ailleurs, loin de la région du Guéra, et ce depuis des lustres. Ces images qu'on retrouve dans presque tous les villages que nous avons parcourus témoignent donc de la mobilité qui sévit dans la région du Guéra comme le confirme la déclaration d'un de nos enquêtés, en l'occurrence le chef de la religion traditionnelle de Baro lorsque dans son récits, il déclare :

‘Au départ on était nombreux dans ce village. Mais peu à peu, les gens ont commencé par émigrer pour raisons de famine. Peu après, la rébellion est arrivée. Et ce fut le point de départ d’une pérégrination générale de tout notre village. Car les rebelles venaient la nuit pour nous frapper. Pour les éviter, on a constamment changé de villages et certains d’entre nous ont fini par quitter carrément, le village, voire la région’.

Cette vie de pérégrinations, de mobilité des populations hadjeray est ce qu’on trouve dans le récit de vie d’Abdramane, chef de quartier hadjeray dans le village de Sidjé, dans la région du Lac-Tchad où l’émigration des populations du Guéra a fait naître une forte communauté au point de constituer un quartier entier. La mobilité comme identité des populations hadjeray, est mue par divers mobiles dont l’histoire de vie de la mobilité de Abdramane ci-dessus, un de ceux qui ont abandonné le village depuis des décennies, peut permettre de saisir les particularités de la complexité de la mobilité qui frappent les populations hadjeray.

‘Mon départ du village remonte dans les années 1960 au plus fort moment de la crise alimentaire que notre village avait connue. Comme de coutume, pendant les années de sécheresse et des famines comme ce fut le cas, les jeunes gens doivent pratiquer l’exode rural pour aller en ville chercher du travail afin de ravitailler la famille restée au village en vêtements et surtout en vivres. Pour ce faire, mes aventures m’ont conduit à aller à Fort-Lamy où j’avais exercé le travail de domestique, puis d’apprenti maçon. Au moment de rentrer au village, je reçus une commission de la part de mon père qui me faisait état de l’insécurité au village et par conséquent, me demandait de rester en ville jusqu’à ce que la situation se stabilise. Au fil des années de mon séjour à Fort-Lamy, je pris goût à la ville et je manifeste de moins en moins d’intérêt pour le village, quoique mon séjour à Fort-Lamy me profite en rien. Alors, Je décide de quitter Fort-Lamy pour le Soudan où j’ai des oncles et frères installés depuis des décennies. Lorsque j’arrive à Ati, j’apprends la nouvelle du coup d’État militaire ayant emporté le premier président Ngarta Tombalbaye (13 avril 1973). Arrivé au niveau de la frontière du Soudan, nous fûmes refoulés pour cause de la fermeture des frontières consécutives au coup d’Etat. Je décide alors de rentrer au village, malgré les avertissements de mon père.

Au fil des semaines du séjour parmi les miens, je pris goût à la vie du village où j’ai doté même ma première épouse, ôtant en moi l’idée d’autres aventures. Mais c’était sans compter avec les soubresauts politiques. Car par un jour du mois de mai, nous vécûmes un événement que je ne voulais plus revivre encore et la seule option de ne pas revivre était de partir. En effet, suite aux multiples passages de bandes de rebelles dans notre village, le chef de canton, accompagné des gendarmes, nous a demandé de quitter notre village qui est excentré de la route principale pour aller nous installer aux abords de la route dans le village Chawir. Quelques semaines après notre installation, mon père et quelques hommes furent kidnappés par les rebelles qui étaient venus au village Chawir et les accusaient d’être les agents des forces gouvernementales. Pour être libérés, ils ont dû payer des amendes assorties de sommation de rentrer dans leur village d’origine au risque de pire. Pour ne pas revivre une situation plus grave telle que annoncée par les rebelles, j’ai préféré quitter le village pour le Soudan où je réussis à aller jusqu’à Gadarif au Soudan où je retrouve mes oncles et frères avec lesquels je reste pendant 4 ans. Par la suite, d’autres aventures me tentèrent. Je quitte le Soudan pour l’Éthiopie. Puis je bifurque vers l’Érythrée où je m’engage dans la rébellion érythréenne où les ‘Somals’ se battent contre les ‘Habbasch’. Après une année d’expérience dans la rébellion, je reviens au Soudan. Mon retour au Soudan coïncida avec l’expulsion des Tchadiens de ce pays. A la faveur de cette expulsion, je quitte le Soudan et j’arrive au Tchad par la ville d’Adré. De là, je m’engage dans l’armée et je suis affecté à N’Djamena. Mon arrivée

à N'Djamena coïncide avec l'arrivée des rebelles d'Hissein Habré dans le cadre des accords avec le CSM (Conseil Supérieur Militaire) du président Malloum. Je rejoins la bande d'Hissein Habré. Peu de temps après, éclate la guerre de 1979. Avec l'intervention des Libyens en faveur de ces dix tendances, qui nous combattaient, on était dépassé. Et Hissein Habré décide qu'on se retire à l'Est du Tchad. Moi, je refuse de partir, mais je décide de regagner le camp des réfugiés de Kousséri au Cameroun. En juin 1982, je rentre à N'Djamena à la faveur de la prise de pouvoir par Habré dans les rangs duquel j'avais combattu. Je repris mes activités de combattant. Dans cette armée, je sens une certaine injustice où certains avaient plus de privilèges que d'autres. Cette inégalité me frustra. Et je décide d'abandonner l'armée pour regagner la région du Lac-Tchad où entretemps, beaucoup de populations Hadjeray s'étaient implantées. Car au milieu des miens, je me sens mieux. On était d'abord à Karal où l'ONG SECADEV⁵⁵ nous avait attribués des champs. Quelques années après, les autochtones réalisent que ces champs produisent bien. Alors, ils commencent par nous faire des problèmes et petit à petit. Ils nous dépossèdent de nos champs. Alors nous nous sommes concertés et nous sommes venus nous fixer ici à Baltram avec l'appui de ladite ONG'.

Les théories de migration et mobilité à l'épreuve de la mobilité hadjeray

Cette histoire d'une vie de mobilité d'Abdramane, bien que propre à ce dernier, n'est pas unique en son genre. Elle est une histoire de mobilité parmi des milliers d'autres histoires de vie de mobilité des populations hadjeray, dont rien que dans la localité où vit ce dernier (Baltram), il existe une centaine de déplacés hadjeray, où chacun traîne une histoire de vie due, soit à la guerre, soit à la sécheresse, soit à la mauvaise intégration sociale, soit cumulativement comme on en retrouve dans le récit de vie d'Abdramane. En fait, l'espace sahélien dans lequel se trouve la région du Guéra était caractérisé entre le 9^e et le 15^e siècle par des grands mouvements migratoires qui ont conduit à la mise en place des populations actuelles (cf. chapitre 2).

Outre cette mobilité ancestrale, la zone sahélienne du Tchad dans laquelle se trouve la région du Guéra a connu particulièrement, entre le 10^e et le 19^e siècle, une grande période de mobilité due aux émergences successives des trois grands empires conquérants, esclavagistes du Kanem, du Baguirmi et du Ouaddaï, qui commerçaient avec l'Orient et dont l'itinéraire de commerce a donné naissance à la 'route transsaharienne' (Kizerbo, 1989 ; Nachtigal, 1987). Cependant, ces phases de mobilité précoloniale se caractérisent déjà par une particularité dans la région qui est devenue aujourd'hui le Guéra. En fait, si la période qui a précédé celle de la création successive des grands empires et royaumes tchadiens a été particulièrement riche en mouvements migratoires, ayant conduit à la mise en place des populations du Guéra, en revanche, celle qui englobe la création des empires jusqu'à la pénétration coloniale est marquée par une période d'immobilité, à cause justement de l'insécurité créée par ces empires et royaumes tchadiens prédateurs.

Cela dit, la mobilité contemporaine qui caractérise aujourd'hui les populations hadjeray (De Bruijn, 2007) est un phénomène social fort récent dont l'origine se confond avec

⁵⁵ SECADEV : Secours Catholique et Développement est l'une des huit associations diocésaines qui ont pour vocation le secours d'urgence et le développement. Il est créé par l'Archidiocèse de N'Djamena en 1982 sur l'initiative du Père Pierre Faure. Les situations qui ont amené l'Eglise à créer le SECADEV sont des catastrophes d'origine naturelle (sécheresse, inondation) et humaine (la guerre) que le Tchad a vécues.

l'arrivée de la colonisation. Elle est par la suite devenue complexe et a tendance à mettre à rude épreuve les théories existantes en matière de migration ou de mobilité en Afrique.

En effet, l'Afrique est généralement présentée par les littératures comme un continent de mobilité et de survie (Vidrovitch-d'almeida et al, 1996 ; De Bruijn, Van Dijk & Dick Focken, 2001 ; Hahn et Klute, 2007). De manière générale, la migration ou la mobilité en Afrique ont fait l'objet d'intéressants travaux (Amin, 1974 ; Amselle, 1976 ; Adepoju, 1977 ; Beauvilain, 1989 ; de Bruijn & Van Dijk, 2003).

Chacun des nombreux auteurs qui se sont intéressés à ce phénomène social s'est efforcé de circonscrire un des angles de la mobilité ou de la migration. Ainsi, ces dernières ont été abordées sous l'angle de la politique d'intégration par Engbersen et al. (1999) ; sous l'aspect de la formation de la communauté ethnique (Heisler, 2000) ; sous l'angle de l'insécurité transfrontalière (Saïbou, 2006). D'autres auteurs comme Wertovec, (2001) ; Glick et al. (1995) se sont pour leur part, intéressés à l'approche transnationale. Aussi, beaucoup d'auteurs abordent avec force détails cartographiques et statistiques la mobilité africaine sous ses aspects de tensions ethniques et religieuses (Kastoryano, 2007), sous l'aspect du multiculturalisme (Penninx, Berger & Kraal, 2006), ou sous l'angle de l'apport pour le développement de la société d'origine (Brown, 1991 ; Skeldon, 1997) ; et aussi, sous l'angle du monde comme un espace fluide, déterritorialisé (Malkki, 1992 ; Clifford, 1997 ; Castells, 2000 ; Appaudurai, 1996).

Tout en étudiant la mobilité africaine sous ses divers aspects, plusieurs auteurs sont amenés dans la foulée à aborder les différents motifs qui ont présidé à la prise de décision du départ des migrants pour d'autres horizons. À ce titre, on peut retenir que la plupart des auteurs ayant travaillé sur la mobilité africaine mettent essentiellement l'accent sur le mobile économique (Amselle, 1976 : 34 ; Adepoju, 1974).

Les mobiles économiques ainsi épinglés ont donné lieu à une variété de motifs où certains auteurs mettent en avant selon les cas, l'industrialisation comme cause de la mobilité africaine (Adepoju, 1977, 1978) ; d'autres évoquent les crises écologiques et environnementales (De Bruijn et Van Dijk, 1995 ; Kinder, 1980 ; Beauvilain, 1989). D'autres encore comme Koning (2001), Taccoli (2001) soulignent les créations de plantations comme cause de la migration dans leurs cas d'études. Seuls quelques auteurs évoquent l'instabilité politique et la violence comme les plus importants déterminants de la migration en Afrique subsaharienne (Adepoju, 2006 ; Brinkman, 2005).

De ces littératures, il convient de relever une vision trop réductrice de la migration ou de la mobilité africaine, la ramenant à une simple cause économique ou rarement politique. Alors que la mobilité de certaines régions d'Afrique comme celle de la région du Guéra est une réalité beaucoup plus complexe que ne le pensent les littératures. L'exemple du récit de vie de mobilité de Abdramane ci-dessus en est une illustration. Les nouvelles dimensions et dynamiques de la migration ou mobilité africaine, perdues de vue par des auteurs antérieurs, a amené les auteurs récents (De Bruijn, Van Dijk & Foeken, 2001) à avoir une définition assez flexible de la migration ou de la mobilité africaine : « ... *mobility itself appears in a myriad of forms. Mobility as an umbrella term encompasses all types of movement including travel, exploration, migration, tourism, refugeeism, pastoralism, nomadism, pilgrimage and trade* ».

Cependant, leur conception de la mobilité fort ouverte, mais apparemment mue essentiellement par des motifs volontaires, considérée comme style normal de vie, semble ne pas prendre en compte les réalités de la mobilité des zones de crises complexes comme

celle de la région du Guéra où les mobilités répondent tantôt à une des causes politique, économique, sociale, tantôt majoritairement à plusieurs causes simultanées, forçant les populations à quitter leur milieu d'origine sans le vouloir. L'un des exemples est Monsieur Abdramane pages 2 et 3 qui, sans une force qui l'y ait contraint, ne serait pas devenu mobile depuis sa tendre jeunesse. Car affirme-t-il :

'La vie au village avant les événements ne peut être comparée à nulle autre. C'était l'époque de la belle vie. Partout, il y avait l'abondance, la joie surtout pour nous les jeunes. On buvait, on dansait dans la liberté, dans l'allégresse. Tout le monde parlait d'une même voix au village. Il y avait l'harmonie, l'entente. Si ce n'étaient pas les événements, ce n'est pas moi qui allait venir m'installer ici où on se fait traiter de tous les noms injurieux comme si on ne dispose pas de village d'origine. Ce sont justement la nostalgie et le souvenir de cette belle vie au village qui a fait que les Hadjeray qui étaient parmi les premiers à peupler N'Djamena la capitale n'ont pas daigné acheter les maisons. Sinon, des quartiers comme Klemat et Mardjandaffack seraient intégralement les quartiers des Hadjeray. Car à l'époque, pour avoir un terrain de construction, il fallait juste donner deux ou trois pains de sucre au chef de quartier pour se faire tailler tout un champ. Mais les nôtres se sont toujours dit que quand la paix reviendrait, ils repartiront vivre chez eux et ne se sont nullement intéressés aux maisons à N'Djamena ni ailleurs'.

Aussi, le cas de mobilité des populations hadjeray illustré par l'histoire de mobilité d'Abdramane mue cumulativement par des mobiles économique, politique et social avec des itinéraires qui s'étendant du national à l'internationale avec une durée de séjour et des statuts de migrants assez complexes, semble constituer une entorse aux théories de la migration ou de la mobilité complexes énoncées même par ces derniers.

À ce propos, le présent chapitre se focalise sur la complexe mobilité des populations hadjeray consécutive elle-même aux crises complexes combinant à la fois les violences politiques et crises écologiques et sociales et leurs conséquences sur la dispersion des familles dans l'espace à travers des filières de mobilité toutes aussi complexes, pour constituer au final la base même de l'écologie de la communication de la société hadjeray.

En fait, la prédominance du caractère économique de la mobilité ou migration en Afrique n'est pas à mettre en doute tant est vraie la ruée vers les zones industrielles, ou les zones économiquement viables. Cependant, une telle énonciation appliquée au cas de la mobilité des populations hadjeray pécherait par insuffisance tant sont complexes les causes de la mobilité dans cette région. Certes, le caractère économique de la mobilité est valable et constitue même l'une des principales causes de la mobilité dans la région du Guéra comme dans la plupart des zones incertaines comme l'espace sahélien. À titre d'exemple, la présence nombreuse des populations hadjeray dans la région du lac-Tchad et du Chari-Baguirmi (Faure, 1980) en est une illustration.

Cependant, si l'économie présente la toile de fond de la mobilité dans les zones à crises écologiques, comme la région du Guéra, il n'en demeure pas moins que, contrairement aux autres populations sahéliennes dont la mobilité répond, soit à une cause économique, soit politique, la mobilité dans la région du Guéra est une réalité assez complexe qui répond successivement ou cumulativement aux aléas politique, climatique et social.

En effet, les aléas écologiques et politiques ayant sévi dans la région du Guéra ont souvent exposé les populations à des récurrents désastres écologiques (Duault, 1935 ; Abrass, 1967 ; Sabaye, 1980 ; Van Dijk, 2005), et politiques dont elles furent d'ailleurs à l'origine (Doornbos, 1982 ; Buijtenhuijs, 1977 ; Netcho, 1997 ; Azevedo, 1998 ; Garondé,

2003 ; de Bruijn, 2007). Ainsi, comme l'énonce Dugerdil⁵⁶ (1993 : 15) : « pressés par les guerres, les politiques arbitraires, les tyrannies purificatrices, les catastrophes naturelles, les démographies galopantes, les hommes et les sociétés cherchent à conquérir d'autres espaces que les leurs, par nécessité ».

Comme pour d'autres sociétés, la mobilité ou la migration apparaît pour les populations hadjeray comme la meilleure stratégie de survie face aux récurrentes crises écologiques et politiques comme le déclarait Abdramane :

'À chaque problème correspond une solution. Face à la famine et aux menaces de mort ou de torture des différentes forces armées qui planaient chaque jour sur nos têtes, on n'avait pas d'autres solutions que de quitter nos villages pour aller ailleurs où on peut être en paix et avoir de quoi vivre'.

Les crises écologiques et politiques, un facteur de migration et de mobilité hadjeray

La région du Guéra est située dans un espace géographique sahélien qui, depuis la nuit des temps, se caractérise par un régime de précipitation irrégulier (Nicholson, 1979 ; Grainger, 1982 ; Smith, 1992 ; De Bruijn, 1995) qui a atteint le pic avec la sécheresse des années 1971-1973 et puis des années 1983-85 (De Bruijn, 1995). De par son appartenance à la zone sahélo-soudanienne, la région du Guéra se caractérise comme bien d'autres régions du Bassin du Lac-Tchad par une instabilité des régimes pluviométriques, tantôt déficitaires, tantôt excédentaires. Ces aléas pluviométriques présentent des conséquences néfastes sur l'environnement d'autant plus que l'irrégularité des pluies et la diminution persistante des quantités annuelles ont eu un sérieux impact sur les ressources naturelles qui se traduit par une diminution importante du couvert végétal, une dégradation accentuée des sols (Sabaye, 1995).

En plus de cette menace naturelle qui pèse sur l'environnement, d'autres analystes voient une menace supplémentaire matérialisée par les activités destructrices de l'homme lui-même (Demangeot, 1994 : 133). Les conséquences des déficits pluviométriques sur l'environnement sont très accentuées dans la région du Guéra. Le déficit pluviométrique de ces dernières décennies s'est traduit par une disparition considérable des arbres notamment lors des sécheresses des années 1972-1973 et 1984-1985 (Sabaye, 1997 : 41). Cette dégradation de l'environnement ces dernières décennies est vécue et regrettée par nombre de quinquagénaires à l'exemple de Tassi Meli⁵⁷ qui décrit avec émotion la savane herbeuse et boiseuse qui s'est consumée par les temps qui courent sous les aléas climatiques et de l'action de l'homme en ces termes :

'Mon fils, les arbres sont partis avec leurs propriétaires qui sont nos grands-pères. À l'époque où j'étais jeune, au temps du Commandant blanc Hamdal, pour se rendre à Mongo, on faisait une semaine, tellement la forêt était dense et il fallait marcher prudemment au risque d'entrer sous l'éléphant ou de buter sur un lion. Mais aujourd'hui, dès que tu tournes derrière la montagne-ci, tu peux même voir Mongo. Quel désastre ! Les nomades sont venus de l'Est, profaner la brousse pour la rendre inculte, la dépouiller de ses grands arbres. Les terres cultivées par les villageois qui jadis jouxtaient le village, sont éloignées aujourd'hui à de

⁵⁶ Vers un ailleurs prometteur... L'émigration, une réponse universelle à une situation de crise Cahier de l'IUED no 22, collaboration avec le Laboratoire de démographie économique et sociale, Université de Genève, PUF, 1993.

⁵⁷ Homme, environ 67 ans, paysan, interview réalisée au village Mataya en avril 2009.

centaines des kilomètres. Certains villageois sont obligés de quitter le village pendant la saison pluvieuse pour aller camper très loin du village du fait de très la longue distance entre leur champ et leur village, parce que de nos jours, il n'y a plus de bonnes terres cultivables à côté du village. Allez raconter cela à nos grands-pères dans leurs tombes et vous verrez leur étonnement. Pouvaient-ils croire un seul instant qu'en moins de cinquante ans où ils avaient vécu et où la terre était presque vierge et aujourd'hui que tout a disparu comme par malédiction'.

Les coups durs portés par les aléas climatiques et l'homme sur l'environnement, présentent des conséquences dramatiques sur la qualité de vie des hommes. La dégradation du couvert végétal par insuffisance des pluies et sous l'action de prélèvement de l'homme, font que les sols de la région du Guéra subissent les effets érosifs du ruissèlement creusant des rigoles qui provoquent la destruction complète des parcelles cultivables (La Monographie du Guéra, 1993), alors que les populations du Guéra vivent essentiellement des activités agricoles (La Monographie du Guéra, op.cit; De Bruijn, 2007; Van Dijk, 2008). Les activités agricoles dans la région du Guéra reposent sur les cultures pluviales des plantes comme le mil, le sorgho, l'arachide, le sésame ; et d'autres cultures d'appoint comme le gombo, les tomates, l'oseille etc. Cependant, la culture de ces plantes se fait de manière archaïque et sans intrants agricoles, qui déjà pose le problème de rendement. À ce problème de premier ordre s'ajoutent les caprices pluviométriques desquelles dépend cette agriculture. À ces deux problèmes s'ajoute celui d'insectes et oiseaux granivores nombreux dans cette région. Ces trois problèmes exposent les populations à des famines cycliques (Duault, 1935 ; Sabaye, 1997) dont certains Hadjeray, pour en garder des souvenirs, les immortalisent par des noms de leurs enfants (Cf. chapitre 3). Ainsi, il n'est pas rare de croiser dans la région du Guéra les gens qui portent des noms qui rappellent des redoutables famines qui ont ravagé la région du Guéra et rendu les crises plus complexes. Il convient de citer quelques-unes de ces famines qui ont laissé des noms parlants et significatifs :

- la famine « Am oudam » : elle signifie « la mère des os ». Pendant cette période de famine, la malnutrition donne l'apparence à la population de n'avoir que les peaux sur les os, d'où le nom de 'Am oudam' : Cette famine a sévi dans les années 1903 et est consécutive à une insuffisance pluviométrique doublée d'invasions acridiennes ;
- la famine « Am kabassé » : elle peut être traduite par la « ruée sur les aliments ». En fait, pendant cette période, les aliments sont si rares que la moindre nourriture qui est proposée voit une ruée et une précipitation des convives pour la partager ;
- la famine « Am soudour » : « la mère de la poitrine ». Cette famine eut lieu en 1911-1913. Elle affaiblit physiquement les populations et fut doublée des affections pulmonaires qui emporta facilement les victimes ;
- la famille « Am zaitounaye » : « la mère de colliers » : elle eut lieu en 1917. Pour survivre, les femmes vendirent ou échangèrent leurs colliers contre le mil ;
- la famine « Ankour akhouk » : « Renies ton frère ». Elle signifie que pendant la période des famines, les familles se disloquent. La solidarité disparaît emportant avec elle la disparition de la « communauté de repas » qui caractérise la société hadjeray en temps d'abondance.

Entre ces quelques grandes famines bien connues et baptisées, il existe bien d'autres de moindre importance, mais tout aussi redoutables comme celle des 1984-1985 qui avaient

obligé notre enquête Ramadan⁵⁸ à quitter la région du Guéra pour d'autres régions plus sécurisées en nourriture comme il en parle en ces termes :

'La deuxième aventure m'ayant conduit à me fixer ici depuis 26 ans était la famine. En 1984, cette année-là, on avait bien semé et germé le mil. Au moment où le mil s'apprête à pousser les épis et auquel moment il a le plus besoin de beaucoup d'eau, la pluie s'est brusquement arrêtée et pour de bon contre toute attente. C'était la catastrophe. Il a sévi une famine dont il n'est pas bon de raconter les souvenirs. Parce que pendant les périodes de famines, il n'y a plus de vertus. Sous l'effet de la faim, on vole, on se sépare de ses frères, on abandonne sa femme et ses enfants, on se fait utiliser par autrui pour un repas. Les périodes de famines sont des moments d'humiliations. Pendant cette année d'indigence, on ne mange que des feuilles de savonnières pour survivre. Le savonnier que tu vois, avec le goût amer de ses feuilles, ça c'est l'arbre qui a sauvé des milliers de gens de la mort certaine. L'année suivante quand je me suis rendu compte que le même phénomène devait se répéter, j'ai quitté le village pour venir m'installer ici'.

Violences sociales 'sourdes', un facteur souvent oublié ou négligé ?

Outre les violences politiques indéniables, il existe au sein de la société hadjeray comme dans la plupart des sociétés subsahariennes d'Afrique (Le Potin, 2007; Aleksandra, 2008), une violence sociale 'sourde', 'ostracisante'. Au nombre de ces violences sociales, figure le phénomène de sorcellerie, une étiquette très stigmatisante qui conduit souvent les victimes à quitter le village pour d'autres horizons assez éloignés. Sujet délicat à aborder, puisque relevant à la limite du tabou, personne ne veut se déclarer sorcier pour parler de son expérience. Ainsi, l'expérience de la sorcellerie ne vit que sur la base des accusations, des soupçons, plutôt que des preuves formelles démontrables. À ce propos, les personnes accusées le sont souvent sur la base de leur présence lors du cauchemar de l'accusateur pendant son sommeil, la nuit ou lors d'une maladie cauchemardesque comme le paludisme. Mais généralement, les personnes accusées sont pour la plupart issues des familles reconnues comme sorcières ('mangeurs d'âmes'), 'jeteur de mauvais sort'.

Outre la punition immédiate d'être accusé de sorcellerie (souvent le sorcier est exposé à la vindicte populaire), cette dernière présente une stigmatisante conséquence d'être ostracisé toute la vie par des restrictions que la société impose au sorcier. Entre autres restrictions, la difficulté de trouver un mari pour une femme ou refus de se voir offrir une fille pour mariage pour un homme. Ainsi, certaines des personnes souffrantes de cet ostracisme ne manquent pas d'aller loin de leur société où ils sont l'objet d'opprobre.

Ainsi, la mobilité des populations hadjeray, surtout en ville présente un répertoire assez large de causes des mobilités. À côté des personnes déplacées à la suite des violences politiques ou de crises écologiques, on trouve des personnes déplacées à la suite des violences sociales 'communautaires' d'ostracisme consécutif à un comportement et une pratique jugés déviants, ruineux ou déshonorants pour la famille ou la communauté villageoise entière.

En somme, face à l'insécurité alimentaire et politique (Cf. Chapitre 3) récurrente et sociale ostracisante périodique, la stratégie la plus rationnelle et la plus pratiquée va être la mobilité ou au moins la potentialité de mobilité (Tielkes, Schlecht et al. 2000 : 267-268).

⁵⁸ Homme, 81 ans, paysan, interview réalisée en octobre 2009, à Gredaya. Conversation enregistrée.

Ainsi, l'insécurité alimentaire et politique va constituer dans la région du Guéra la principale cause de mobilité des populations.

Migration et mobilité consécutives à la crise écologique

À la différence des autres populations qui migrent vers des zones industrielles ou agricoles afin de revenir investir dans leur région d'origine, les populations hadjeray victimes des crises écologiques migrent vers des zones rurales plus humides que les leurs, susceptibles de leur assurer la survie. La mobilité consécutive à la crise écologique dans la région du Guéra est un phénomène ancien, récurrent et donc banal. Il existe à cet effet dans la région du Guéra, un conte anecdotique de la mobilité consécutive à la famine, conte que les populations ont coutume de narrer pour trouver des excuses aux personnes qui ont quitté le village à la suite de la famine considérée généralement comme une honte, conte que narre Mounadil H⁵⁹.

'Il s'abattit à une date que personne ne peut situer, une famine qui laissa les populations sans provisions. Pour se nourrir, les hommes s'entremirent aux feuilles, aux fruits et aux tubercules d'arbres sauvages. Ainsi, pour pouvoir se nourrir, un couple se mit à chercher des citrouilles parmi les branches rampantes des arbres. Le couple tournait, retournait, fouillait les feuilles et les branches en les suivant. Au bout de plusieurs journées de recherche, il apparut soudain au couple des citrouilles innombrables. Le couple s'arrêta, en cueillit et mangea à satiété. Quelques jours plus tard, le couple pensa aux autres parents restés au village, mais s'aperçût qu'il avait laissé loin son village. Alors, il décida de s'installer dans ce lieu aux nombreuses citrouilles'.

Ce récit anecdotique situé dans les temps immémoriaux mais que certaines populations du Guéra d'aujourd'hui continuent de conter à titre d'illustration, est révélateur de la mobilité dans la région du Guéra, mobilité consécutive aux récurrentes famines qui ont cours dans cette région au climat rude et compliqué. Cette anecdote est aussi contée pour montrer la cause de la dispersion des membres d'une famille, d'une ethnie dans les différents autres villages, différents espaces lointains du village d'origine.

Au-delà de ce récit anecdotique, la mobilité consécutive aux crises écologiques est une réalité que vivent les populations de la région du Guéra à l'exemple du patriarche Abba Seïd⁶⁰ que nous avons rencontré dans la région de Bousso qui raconte les circonstances de son implantation dans la région du Chari-Baguirmi en ces termes :

'Pendant la période des crises écologiques, les hommes encore valides étaient tenus d'aller ailleurs où il est possible de travailler pour ramener à la famille restée au village les provisions du mil, pour lui donner de la force pour cultiver pendant la saison pluvieuse. *Moi* je suis venu sur conseil d'un cousin. J'avais un de mes cousins qui était un agent des eaux et forêt. Il avait servi dans cette région du Chari avant d'être affecté à Mongo. Il connaissait l'avantage de la région du Chari- Baguirmi. Un jour, il m'a appelé et m'a dit: *«vu la précarité de la vie des paysans ici au Guéra, une vie soumise aux caprices des aléas climatiques et vue ton ardeur au travail, je te suggère d'aller t'installer au Chari-Baguirmi dans la zone de Bousso. Là-bas, il y a suffisamment de l'eau pour travailler toute l'année. Tu récolteras beaucoup et deux ou trois fois par année et tu vivras heureux»*. Quelques mois plus tard, sur ce conseil, moi et deux de mes amis quittions le village pour venir dans la ville de Bousso explorer cette région dont le cousin a

⁵⁹ Homme, paysan, environ 71 ans, interview réalisée en mai, 2009 à Somo.

⁶⁰ Homme, paysan, environ 75 ans, interview réalisée en août 2009 à Bousso.

vanté le mérite agricole. On arrive dans cette région et on sillonne les localités comme Mogo et Bousso où on finit par s'installer. On y resta quelques mois à faire des travaux d'irrigation comme manœuvres. On se rendit compte que le cousin avait raison de nous suggérer cette région. Car même en saison sèche où chez nous là-bas il n'y a aucune possibilité de cultiver quoi que ce soit, ici avec le retrait des eaux du fleuve, on labourait le maïs, le manioc, la patate, le haricot etc. Alors j'ai dit à mes compagnons que j'envisage mon avenir ici, dans cette région. En début de saison pluvieuse de 1985, j'étais rentré au village dans le Guéra. J'y avais passé ma saison pluvieuse. Dès le début de la saison sèche où je sais qu'il n'y a rien à faire, j'ai quitté le village pour revenir ici et m'y installer définitivement. J'ai vendu quelques têtes de mes bêtes au village et j'ai empoché un peu d'argent. Alors, j'ai débarqué ici avec un peu d'argent. J'ai acheté une quarantaine de sacs de mil. J'ai creusé un grand trou dans lequel j'ai mis mes 40 sacs de mil et je les ai couverts de la terre. Après quelques mois de travail, j'ai gagné encore quelques sacs. Alors, j'ai décidé d'aller emmener ma famille avec moi. J'étais reparti au village, j'ai pris ma femme et mes enfants et je suis venu m'installer définitivement ici'.

La mobilité relative à l'insécurité politique

Née au lendemain de l'indépendance après le déclenchement de la révolte des paysans de Mangalmé en 1965, la mobilité relative à l'insécurité politique va atteindre son paroxysme pour la première fois dans les années 70 au plus fort moment des confrontations armées entre le gouvernement et les rebelles du Frolinat qui opéraient dans la région du Guéra et pour la seconde fois dans les années 1987-1990 sous le règne du président Hisséin Habré qui avait maille à partir avec les populations hadjeray. L'un des déplacés puis réfugié, victime de l'insécurité politique, en l'occurrence Abdallah Z.⁶¹ raconte le climat politique menaçant qui l'a contraint à quitter son village :

'Pendant cette période, on vivait chaque jour avec la peur au ventre d'être arrêté à tout moment. Comme la moindre déclaration, la moindre action pouvait servir de prétexte ou pouvait être interprétée comme un complot ou une adhésion à la cause des rebelles, moi personnellement, j'ai arrêté même de fréquenter mes amis, d'assister aux cérémonies sauf celles de décès. Mais malgré ma discrétion, je sens l'épée de Damoclès planer sur ma tête. D'autant plus que chaque jour je vois disparaître si ce n'est pas un frère, c'est un voisin. Alors je m'étais dit que le mieux c'est de quitter la ville de Bitkine où on est trop exposé pour la capitale N'Djamena, pour aller me fondre dans la masse des populations de la capitale pour être ignoré et épargné. Mais là encore, dans la maison, nous étions devenus une dizaine des Hadjeray à vivre ensemble et cela a très vite attiré l'attention de la police politique qui est venue arrêter un d'entre nous. Pour ne pas être arrêté à notre tour, nous avons quitté N'Djamena pour le Nord du Cameroun plus précisément la ville de Maroua, où on était resté trois mois avant de nous disperser dans les villages du Nord du Cameroun de peur d'être traqués jusqu'au Cameroun d'autant plus qu'on nous avait dit que même les opposants qui sont à l'extérieur font souvent l'objet d'enlèvement par les agents de la police politique du régime de Hisséin Habré'.

Pour survivre aux persécutions et exactions, beaucoup de populations hadjeray ont dû leur salut à plusieurs formes de mobilité : mobilité volontaire ou forcée. Les formes de mobilité des populations se déclinent en mobilités collectives, individuelles, mobilités à

⁶¹ Homme, environ 64 ans, commerçant, interview réalisée en juillet 2009 à N'Djamena.

échelle de la région, ou carrément des départs pour d'autres régions, d'autres pays. La mobilité collective concerne un ou plusieurs villages et campements.

En effet, pour couper les rebelles de leurs bases de ravitaillement qui sont généralement les villages éloignés des grands centres urbains, les forces gouvernementales pratiquent la stratégie de la terre brûlée. Pour ce faire, elles contraignent les populations des villages éloignés des grands centres urbains où les rebelles sont supposés se ravitailler, d'abandonner leurs villages, de se rapprocher des grands centres urbains inaccessibles aux rebelles. La mobilité individuelle, quant à elle, consiste au des départs des jeunes frustrés dans leurs propres villages, pour d'autres régions ou pour d'autres pays, c'est ce qui est à l'origine du dépeuplement de la région du Guéra dans les années 60-70 de ses jeunes pour le Soudan ou le Nigeria (Garondé, 2003).

A côté de la mobilité due à la répression politique de l'Etat, se trouve aussi une mobilité causée par les abus et exactions des forces rebelles qui avaient élu domicile dans la région du Guéra dès la création de la rébellion en 1965. En fait, L'accueil « sous la peur », que réservent les populations hadjeray aux forces gouvernementales, déplaît fortement aux rebelles. Pour dissuader les populations de rejeter les forces gouvernementales, ces derniers optent pour les méthodes contraignantes consistant à torturer, à harceler, à imposer de lourdes amendes sous toutes sortes de prétextes. Ces méthodes vont être à l'origine de la mobilité de beaucoup des familles comme celle de la famille Bedjaki.

Bedjaki vivait avec sa famille dans son village situé à une quarantaine de km de Bitkine. En 1980, la guerre civile éclate. Le Tchad tout entier s'embrase. Le pouvoir central disparaît au Guéra, et fait place aux bandes armées FAP (Forces Armées populaires) et au CDR (Conseil Démocratique Révolutionnaire) qui sont des mouvements politico-militaires pro-arabes, alors que les populations hadjeray dans leur plus grande majorité sont favorables aux FAN (Forces Armées du Nord). Cette situation change la nature des rapports entre populations arabe et hadjeray du Guéra. Les Arabes avaient le vent en poupe et traitaient avec mépris et condescendance les populations hadjeray. Les Hadjeray adoptèrent un profil bas. Les actes de provocation et les propos haineux et injurieux des Arabes se multipliaient à leur encontre.

'Les noirs Hadjeray serviront bientôt de charbon pour faire du thé aux Arabes et leurs champs de pâturage aux bœufs des Arabes'.

Ces actes de provocation ne se limitent pas seulement aux paroles mais furent traduits dans la réalité, dans le champ de Monsieur Bedjaki. Un troupeau des bœufs arabes dévastent son champ en sa présence. Lorsqu'il demande des explications au berger arabe, celui-ci lui répond en brandissant sa sagaie :

'Nouba⁶², éloignes-toi si tu veux avoir la vie sauve. Estimes-toi heureux que les bœufs des Arabes t'honorent en mangeant ton mil'.

Blessé par ces propos, Bedjaki décide de se faire justice lui-même. Il bat le berger jusqu'au coma et l'abandonne. Le lendemain, 3 éléments armés de CDR débarquent au village. Ils prennent Bedjaki, le ligotent, l'exposent au soleil, le battent et lui infligent une

⁶² C'est un terme péjoratif utilisé par les Arabes pour désigner les populations noires, non Arabes.

amende de 100000 F, 10 pains de sucre, 5 coros⁶³ du thé. Sur le champ, pour être libéré, ses parents avançaient 75000 F, 7 pains de sucre et 2 coros du thé. Un délai fut accordé pour payer le reste de l'amende. Se trouvant dans l'incapacité de payer cette amende, Bedjaki s'enfuit vers Bokoro. Son absence du village fut constatée par les Arabes qui décident de porter plainte contre ses frères auprès des éléments de CDR qui règnent en maîtres dans le village. Ceux-ci débarquent au village, ligotent Offi et Soussa les frères de Bedjaki qu'ils menacent d'exécution s'ils ne payent pas sur-le-champ le reste de l'amende de leur frère fuyard. Ensuite, une autre amende est infligée aux frères de Bedjaki pour non déclaration de leur frère en fuite. Pour avoir la liberté, les deux frères de Bedjaki durent payer 150000 F et 3 pains de sucre.

Sentant cet acte comme une humiliation, Offi décide de rejoindre les tendances politico-militaires FAN en faveur desquelles militent de nombreux combattants hadjeray. Cette nouvelle tomba dans l'oreille des combattants de CDR. En représailles, ces derniers, reviennent au village s'en prendre à Soussa qui est resté au village et le somment de payer encore une amende pour avoir autorisé son frère à rallier les FAN. Celui-ci résiste et demande à être tué plutôt que de continuer à être harcelé pour les actes commis par ses frères. Il fut ligoté, battu, ses réserves de mil vidées de son grenier. Alors, Soussa décide à son tour de quitter le village pour le Chari-Baguirmi où il reste jusqu'en 1998 avant de rentrer au village. Durant cette période les rebelles verront en tout ce qui s'apparente à l'Etat, à l'Occident, des pratiques ou des personnes à abattre. Ainsi, les écoles, les dispensaires seront les cibles de la rébellion (De Bruijn, 2007).

Au nombre des catégories des populations hadjeray naturellement traquées par les rebelles, figurent les anciens combattants de l'armée française très nombreux dans cette région (Aert, 1954 ; Le Rouvreur, 1962). Tous les anciens combattants de l'armée française qui, au début de leurs retraites, se sont installés dans leurs villages respectifs vont faire l'objet de harcèlement de la part des rebelles. Face aux amendes, passage à tabac sans raisons valables, ils vont tous abandonner leurs villages pour se replier dans les villes de Bitkine, de Mongo, et de N'Djamena sous la protection des forces gouvernementales. L'une des victimes de ce harcèlement des rebelles est l'ancien combattant Amany Dota⁶⁴, vivant aujourd'hui dans la région du Chari-Baguirmi et qui garde de très mauvais souvenirs des rebelles au Guéra :

'Je vivais paisiblement dans mon village Somo, lorsque les rebelles sont apparus. Ils venaient souvent à Somo. Puis un jour, j'ai été convoqué chez Ladjana⁶⁵ Dardamo, le représentant des rebelles qui est un Arabe. Je m'y rends et je rencontre les rebelles qui m'accusent d'avoir donné une partie de ma pension au gouvernement des Sara. Pour ce faire, ils me demandent de leur

⁶³ C'est un récipient utilisé au Tchad comme unité de mesure de céréale et d'autres denrées alimentaires et dont le contenu pèse autour de 2kg.

⁶⁴ Homme, ancien combattant, environ, 64 ans, interview réalisée en février 2010, à Kournari (périphérie de N'Djamena).

⁶⁵ Ladjana est un terme arabe qui signifie délégué. Il s'agit du délégué des rebelles. Les rebelles ont installé dans chaque village passé sous leur contrôle, un comité dirigé par un délégué, qui fait office de chef de village. Le délégué est chargé d'informer les rebelles de tout ce qui se passe. En cas de problèmes et d'absence des rebelles qui bougent constamment, il a compétence de rendre justice et rendre compte aux rebelles de son verdict. Le plus souvent, le délégué est un Arabe qui a compétence qui s'étend même sur les villages Kenga. Les anciens chefs de villages sont considérés par les rebelles comme une création coloniale et les rebelles, par principe opposés à tout ce qui est colonial et administratif, ne les reconnaissent pas.

donner le double de ma pension, soit 75000 F. Sur ma tentative de refuser, je fus ligoté et contraint de payer la somme demandée.

Mon second déboire avec les rebelles concerne mon arme Calibre 12 qui est une arme civile que je détiens légalement. Pendant 10 jours, j'étais absent du village car j'étais allé à Mongo pour ma pension. À mon retour, au village, je fus convoqué par les rebelles chez le Ladjana. Ils m'accusent d'être allé avec mon arme porter un coup de main aux forces gouvernementales dans leur patrouille à la recherche des rebelles. Malgré la preuve que je leur apporte que j'étais allé pour ma pension, je ne fus pas compris. Pour avoir la vie sauve, j'ai dû payer 65000 F d'amende, et 4 bœufs. Par la suite, il ne se passe pas un ou deux mois sans que les rebelles ne viennent m'accuser d'être l'œil des forces gouvernementales ou Françaises « nos maîtres ». Pour échapper à ce harcèlement, j'ai décidé de quitter le village pour venir m'installer à Bitkine. Dans les années 80, même en ville, les choses se gâtent. L'armée nationale qui naguère protégeait les villes disparaît à la suite de la guerre civile qui ravage le pays. Les villes et villages entiers du Guéra passent entre les mains de rebelles. Ainsi, même à Bitkine, on n'est pas en sécurité. Alors, j'ai décidé de repartir au village où je suis resté deux ans subissant les harcèlements et les humiliations des rebelles et de leur comité villageois. En 1982, lorsque Habré prend le pouvoir, beaucoup de nos enfants se trouvent dans son armée qui est contre les rebelles qui opéraient dans la région du Guéra. De nouveau, je suis plongé dans le cauchemar. À chacun de mon retour de N'Djamena où je suis allé chercher ma pension, les rebelles me trouvent des motifs pour me faire payer l'amende. Le comble a été atteint en octobre 1984. Après mon retour de N'Djamena, les rebelles sont venus me prendre et me ligoter devant ma femme et mes enfants. Ils me reprochaient d'avoir été à N'Djamena donner des informations sur les exactions des rebelles sur les villageois et d'avoir demandé l'installation d'un poste militaire dans le village pour empêcher les rebelles d'y venir. Et que pour appuyer ma demande, j'avais même donné une grande partie de ma pension au gouvernement. À ce propos, j'ai été battu et amendé à hauteur de 170000 F. Mon cheval qui forçait l'admiration de tout le monde a été aussi pris par les rebelles. À partir de ce jour, j'ai décidé de quitter le village et même le Guéra pour venir m'installer carrément à N'Djamena où j'étais resté jusqu'en 1989 avant de venir m'installer ici dans le Chari Baguirmi'.

En somme l'installation de cet ancien combattant dans la région du Chari-Baguirmi comme celle des autres déplacés hadjeray dans les régions du Lac-Tchad, du Salamat ou dans les pays voisins, n'est un pas fait fortuit. Mais elle obéit à un schéma de filière de migration ou de mobilité que choisit chaque groupement des populations du Guéra comme destination.

Les différentes filières de mobilité hadjeray

L'installation du patriarche Abba Seïd dans la région du Chari-Baguirmi sur conseil de son cousin à la suite des famines des années 1984-1985, ainsi que l'immersion de Abdallah Z. dans le Nord du Cameroun suite aux violences politiques du règne de Habré, nous mettent en présence d'une réalité, celle des multiples et complexes filières de mobilité ou migration hadjeray consécutive aux crises écologiques et politiques. Car chaque convulsion de violence politique ou crise écologique a donné naissance à une diversité des filières de mobilité ou de migration sur des critères et bases complexes tantôt de parenté, tantôt de proximité, tantôt de sécurité.

Les filières intérieures

À partir des années 70, les données changèrent dans la mobilité des populations tchadiennes vers le Soudan. Des lois restrictives sur l'émigration vers l'étranger furent édictées. Elles détournèrent les mobilités des populations hadjeray du Soudan vers les

directions intérieures. En effet, pour stopper l'émigration au Soudan qui tend à devenir une source de recrutement pour les rebelles, le Gouvernement exigea pour tout voyage à l'étranger, la délivrance des documents tels : le passeport national ou une carte d'identité nationale, un certificat international de vaccination. La junte militaire qui va arriver au pouvoir en 1973 va davantage rendre plus difficiles les conditions de voyage vers l'étranger en ajoutant une autorisation de voyage délivrée par le ministère de l'Intérieur.

Les filières des régions du Chari-Baguirmi et du Lac-Tchad

La filière du Chari-Baguirmi est la plus ancienne et la plus complexe de la mobilité hadjeray, d'autant plus selon le rapport de l'administration coloniale de 1914 : « à la suite d'une famine de l'année 1913, une migration sensible se produisit vers la région voisine du Chari-Baguirmi ». Elle est plus complexe en ce que, contrairement à d'autres filières qui sont alimentées juste pendant certaines périodes de grandes crises, la filière du Chari-Baguirmi est constamment alimentée par une série discontinue de mobilités hadjeray, en raison, en partie, de la capitale N'Djamena se trouvant en son sein. En plus de cette mobilité continue qui se produit à chaque moindre crise, la région du Chari-Baguirmi, comme la région du Lac-Tchad ont enregistré de grands moments de mobilité des populations hadjeray au plus fort des crises écologiques désastreuses des années 1982, 1983, 1984.

L'une des illustrations de la mobilité massive due aux désastres écologiques fut celle des années 1981-1982 et 1984-1985. En effet, pendant cette période, la région du Guéra fut ravagée par une famine causée par un déficit pluviométrique. Pour survivre, de centaines des familles ont quitté la région pour venir s'installer à N'Djamena, la capitale, qui est de loin la mieux sécurisée par rapport aux autres villes du Tchad sur le plan alimentaire. À N'Djamena, ces familles sans source de revenus ne doivent leur pain quotidien qu'aux distributions des vivres par les ONG, principalement le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Secours Catholique et Développement (SECADEV). Cette crise alimentaire et l'implication des ONG vont ouvrir deux importants fronts de mobilité hadjeray dans la région du Lac-Tchad et du Chari-Baguirmi comme le déclare Ahmat Doungous⁶⁶ :

'Pour nous convaincre d'aller au Lac-Tchad, le père Serge nous disait à l'église de Klemat qu'il veut disposer de 120 familles, uniquement hadjeray. Il va nous implanter dans une région riche en production agricole. Non seulement pour qu'on soit bien, mais que nous servirons à l'avenir de lieu de refuge pour nos parents restés au village en cas de difficulté dans la région d'origine. Et aujourd'hui, ce qu'il a dit se réalise. De 120 familles au départ, aujourd'hui nous sommes à plus d'un millier de familles et certains d'entre nous ont fini par aller créer d'autres villages aux alentours de notre lieu originel d'implantation. Notre nombre s'est accru par l'arrivée de certains de nos parents du village qui, lors des visites, ont découvert que le lieu est bien et ont fini par venir s'y installer.'

En fait, réfléchissant sur le devenir des familles entières déplacées à la suite des désastres écologiques et incrustées à N'Djamena et n'ayant compétences que dans les travaux agricoles, mais dont quelques rares chefs de famille ont trouvé des emplois de sentinelles aux salaires modiques et dépendant essentiellement des aides des ONG, le SECADEV a jugé

⁶⁶ Homme, environ 63 ans, ex-agent de SECADEV, aujourd'hui assistant du chef de quartier hadjeray au village Baltram. Il fut l'une des toutes premières personnes amenées par le SECADEV dans cette zone.

utile 'd'apprendre à pêcher plutôt que de donner des poissons' comme le note Pierre Faure⁶⁷ un des administrateurs du SECADEV en 1983 dans son rapport :

'Des paysans ayant fui la famine au Guéra (...), nous leur avons proposé des vivres à condition d'aller cultiver, plutôt que de louer leur travail à des commerçants'.

Pour traduire dans les faits cette politique de réinsertion, le SECADEV a choisi deux sites propices à l'agriculture, activité qui colle le mieux aux réalités de ces familles hadjeray vivant de l'agriculture dans leur village d'origine. Les sites retenus furent la zone de Karal dans le pourtour de la région du Lac-Tchad et les abords du fleuve Logone, à la lisière de N'djamena, sur une distance de 20 à 60 km de la capitale vers le Sud, endroits plus humides et susceptibles de permettre les activités de maraîchage. À titre expérimental, dès 1983, un contingent de 120 familles fut transporté et installé dans la région de Karal, à l'Ouest de N'Djamena. Et comme le note le Père Pierre Faure (1983 : 5), « *la première installation dans le village de Karal ayant présenté des inconvénients d'intégration, un deuxième village a été créé à Baltram, plus proche des zones de culture au bord du Lac* ».

À l'opposé de cette "vague Ouest", il y eut la "vague Sud", que Faure décrivait dans son rapport en ces termes : « *la plupart choisit d'aller au Sud de N'Djamena, le long du fleuve Logone, sur une distance de 20 à 60 km de N'Djamena. (...) 500 familles ont été atteintes par ce projet* ».

Au fil des années des crises écologiques et politiques et surtout durant la période de la répression politique du régime de Habré (1986-1990), la majorité de populations hadjeray déplacée va se diriger vers ces deux directions au point où des villages entiers vont se créer dans ces zones éloignées du Guéra. Beaucoup de ces déplacés hadjeray créeront des villages exclusifs qui prendront quelquefois le nom des villages d'origine du Guéra à l'exemple du village "Hillé Somo", situé à une trentaine de kilomètres de N'Djamena vers le Sud. Ce village est créé et peuplé par les personnes issues du village Somo dans la sous-préfecture de Bitkine. Ce nouveau village 'Hillé Somo' va être le point de chute de beaucoup d'autres personnes issues du Somo d'origine au Guéra durant les multiples crises qui vont se succéder. Ainsi, au plus fort de la période de la mobilité dans les années 1987-1990 et 1990-1993, ce village a compté plus du quart des habitants du village Somo d'origine, avant de se dépeupler à son tour au profit, soit de son homonyme d'origine, soit au profit d'autres localités.

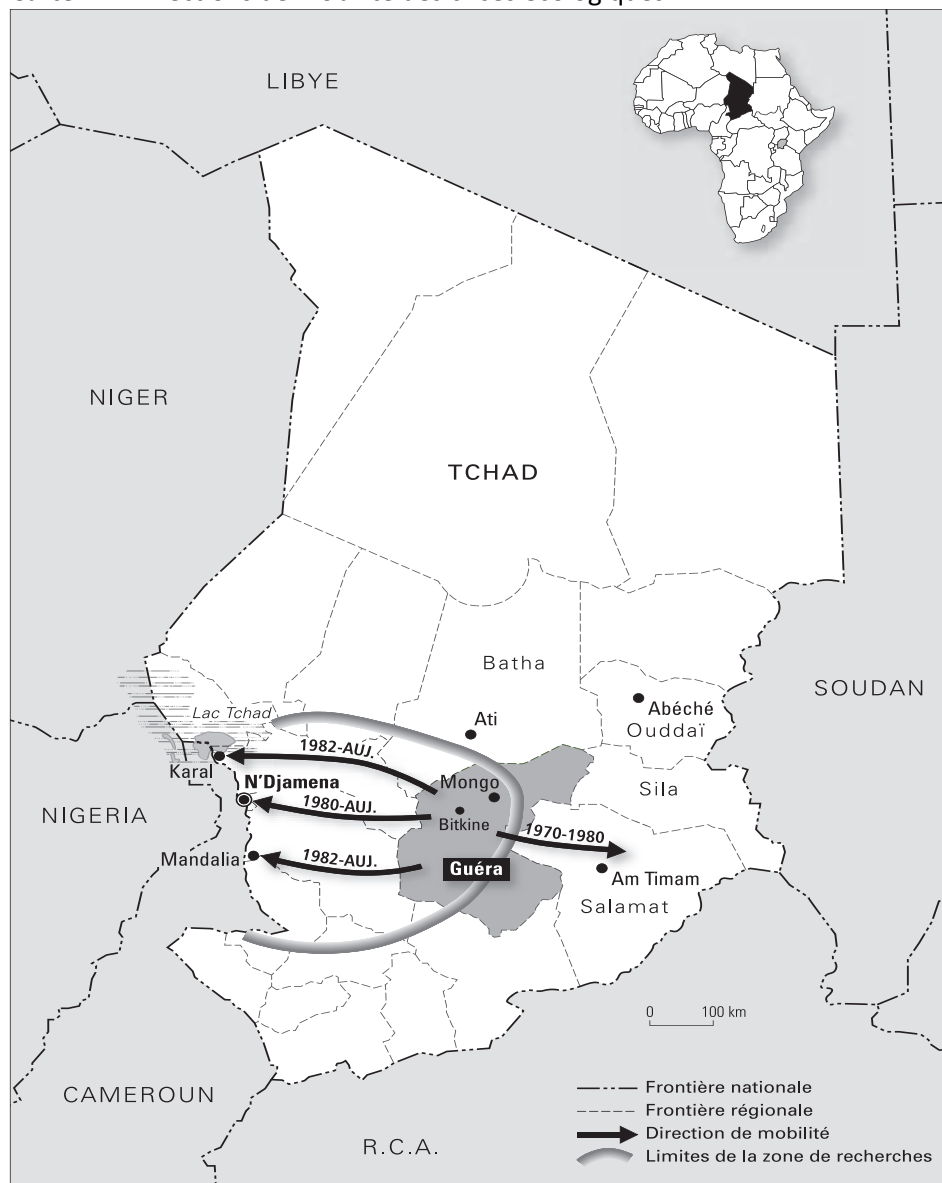
L'exemple de mobilité des populations entre ces deux villages Somo n'est que le reflet d'autres réalités de constitution des communautés des déplacés hadjeray sur des bases familiales, claniques et linguistiques. En parcourant les deux sites d'implantation des populations déplacées hadjeray (vague-ouest Lac-Tchad et vague-sud Chari-Baguirmi), force est de constater la constitution des communautés hadjeray sur des bases claniques, familiales, linguistiques. Ainsi, la vague-Ouest des communautés hadjeray renferme majoritairement des Migami alors que la vague-Sud renferme quant à elle deux communautés à savoir les Kenga et les Dangaleat qui vivent dans des villages différents.

⁶⁷ Compte rendu d'activités du SECADEV, janvier-septembre 1983.

La filière de la région du Salamat

Le Salamat est l'une des régions du Tchad, voisine de la région du Guéra dont elle est située au Sud-Est. Elle a le mérite d'être une zone humide, très fertile, hautement agricole où certaines années, il suffit de donner le contenant c'est-à-dire un sac vide aux paysans en quête de celui-ci pour recevoir en contrepartie le contenu en céréale. Son caractère de zone de richesse agricole et surtout de paix relative qui y règne en fait une zone d'attraction pour les populations du Guéra. L'immigration des populations hadjeray dans la région du Salamat remonte aux années 70 où les premières colonies des populations du Guéra fuyant l'insécurité qui faisait rage dans la région, furent établies. Cette première colonie va servir de point d'accueil par la suite pour les autres populations hadjeray victimes des désastres écologiques dans les années 73, et les années 84-85.

Carte 4.1 Directions de mobilité des crises écologiques.



Source : compilation de l'auteur inspirée des enquêtes de terrain et rapports de l'ONG Secadev.

Les filières complexes soudanaise et nigériane

Dans son article intitulé 'Cinquante années de l'administration française à Méfi'⁶⁸, Blondiaux affirmait : « *Pour une seule année de 1951-1952 suivant la date à laquelle ont été faits les recensements, 329 jeunes hommes ont émigré au Soudan. Le total des individus partis et non encore revenus atteignait en 1952, environ 1030 unités et l'enquête ne peut pêcher par optimisme, car les villageois perdent vite le souvenir et ne songent guère à ceux qui les ont quittés il y a 15 ou 20 ans* ».

Cette affirmation dénotait l'existence incontestable d'une filière soudanaise de l'émigration hadjeray.

Le Soudan et le Nigeria furent les tout premiers pays vers lesquels les populations hadjeray émigraient et ce depuis le début de la colonisation. En effet, face à la rigidité de l'administration coloniale française, les populations lassées par les multiples réquisitions et impôts, trouvèrent mieux de partir pour des horizons autres que les horizons français, moins contraignants que ceux sous lesquels ils vivaient. Ce choix leur a été offert par l'administration coloniale anglaise qui s'opérait dans les deux pays voisins du Tchad, en l'occurrence le Soudan et le Nigeria. Dès les années 20, les départs des jeunes pour le Soudan et le Nigeria se déclenchèrent comme mentionnés dans le rapport de l'administration coloniale française en ces termes :

"(1920), On rend compte à ce moment au chef de subdivision que de nombreux jeunes gens quittent la région pour le DARFOUR et le Nigeria".

Au fil des années, cette migration devient si importante (Blondiaux op.cit.) que l'administration coloniale locale attira l'attention de la hiérarchie supérieure dans son rapport du troisième trimestre 1931, en ces termes : *" si nous continuons à recruter ainsi, je crains fort que les départs pour DARFOUR ne se fassent plus nombreux "*⁶⁹

Si pendant les premières années de l'administration coloniale, les motifs de départ étaient essentiellement politiques : protestation contre les abus de l'administration coloniale française (Buijtenhuijs, 1977), quelques années après, d'autres mobiles tels que "l'économique" sont venus s'y greffer. Cela accroît considérablement le nombre de jeunes pour le départ vers le Nigeria et le Soudan. Ainsi, en 1957, on retrouve dans les rapports, une alerte alarmante sur les départs des populations, surtout des jeunes de la région du Guéra. La raison invoquée témoigne, d'une part de la lassitude de la population vis-à-vis de la colonisation française, et d'autre part de l'attrait pour d'autres systèmes coloniaux autres que le système français jugé économiquement peu favorable et politiquement trop rigide :

*(1957), l'attention du chef de subdivision est de nouveau attirée par des nombreux départs vers le DARFOUR. Par centaines, des jeunes Kirdis. Quelles en sont les raisons ? D'abord l'attrait de ce pays où les salaires payés sont relativement très élevés. Pour mieux montrer la différence, les Anglais paient en billet de cinq francs... "*⁷⁰.

⁶⁸ Méfi est une des quatre principales villes de la région du Guéra.

⁶⁹ Archives de l'administration coloniale, Rapport sur la situation politique et économique de la circonscription du Batha 1919-1944.

⁷⁰ Archives de l'administration coloniale française. Rapport sur la situation politique et économique de la circonscription du Guéra, second semestre 1957.

Au Soudan, les Anglais avaient initié des travaux de construction de chemin de fer, de plantation de canne à sucre, de sésame et de coton. Ces travaux rémunérés et nécessitant une main-d'œuvre nombreuse, attirent bien des Tchadiens dans leur ensemble (Kinder, 1980 : 229). Cette opportunité fut très tôt découverte par les premiers jeunes hadjeray qui arrivèrent au Soudan à la suite de la protestation contre la rigidité de l'administration coloniale française, principalement les corvées et surtout les réquisitions pour les travaux de Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO). En plus des débouchés qu'ils trouvaient dans les plantations, aller au soudan était pour les jeunes hadjeray de cette époque 'une initiative virile' qui leur permettait de rapporter à la famille des objets tels les tissus, les perles, les sabres, les turbans, etc., qui attiraient et constituaient des sources plus importantes d'émigration comme le déclare Senoussi⁷¹ :

'Aller au Soudan à l'époque pour les jeunes, était un privilège. Ceux qui y retournaient ramenaient des objets assez précieux comme le turban, les boubous, les perles, les sabres. L'importance de ces objets se voit les jours de fêtes. Dans les danses, ceux qui sont rentrés du Soudan et ayant les sabres, les turbans, les boubous étaient regardés avec envie. Leurs femmes parées de perles, des pagnes ramenés du Soudan forçaient l'admiration des autres. Ceux des jeunes filles ou femmes qui n'en avaient pas mettaient des pressions terribles sur les conjoints pour qu'ils y aillent afin de revenir avec ce que les autres possèdent'.

La filière soudanaise de la migration hadjeray commencée depuis l'époque coloniale, va s'intensifier au lendemain de l'indépendance du Tchad en 1960 sous l'effet de la violence croisée d'Etat et des bandes armées. La mobilité inhérente à la violence d'Etat commença dès 1965 avec le départ des paysans moubi instigateurs de la révolte, d'abord dans la brousse, puis dans les montagnes nombreuses dans cette région (Netcho, 1997 ; Garondé, 2003). Plus tard, cette mobilité va se diriger vers le Soudan à propos de laquelle Bachar (1970 : 9) notait que : « *Les Moubi ont émigré en masse vers le Soudan,... où ils ont même fondé un village dénommé Mangalmé* ». Cette migration massive des Moubi suite à la violence politique était le point de départ d'une série d'émigrations qui va plus tard affecter toute la région du Guéra eu égard à la récupération de la révolte de Mangalmé pour la création et l'implantation de la rébellion du Frolinat dans cette région. Mais déjà, avant même l'entrée en action de la rébellion dans les exactions, les forces gouvernementales qui sont supposées apporter la sécurité à la population firent le contraire de leur mission. En effet, les forces gouvernementales accusent les populations hadjeray d'avoir d'abord favorisé la naissance d'un foyer de tension ayant fait le lit à la rébellion, puis d'héberger et de nourrir les rebelles. L'un des survivants de cette époque, Oudda Soumar⁷², déclare à ce propos :

'La peur de la répression du gouvernement a fait que pendant presque six mois, les hommes quittent le village très tôt le matin pour se réfugier en brousse pour ne rentrer que tard le soir. À la suite de cette vie de mobilité, nous qui sommes jeunes, sommes frustrés et sur le conseil de nos parents, qui nous trouvent trop exposés, nous avons fini par quitter le village pour aller au Soudan où j'étais resté trois ans avant de revenir au village. L'avantage d'aller au Soudan était non seulement d'avoir la sécurité, mais aussi d'avoir du travail rémunéré'.

⁷¹ Paysan, environ 70 ans, interview réalisée en Juin 2009 au village Sissi.

⁷² Homme, environ 68 ans, paysan, interview réalisée en juin 2009.

Outre le Soudan, le Nigeria constituait pour le Tchad un cordon ombilical. La circulation des Tchadiens vers le Nigeria prenait une intensité croissante. Les Tchadiens vont au Nigeria pour chercher du travail. On les retrouve dans la marine, la police, le secteur tertiaire notamment (Kinder, 1980 : 227). À l'instar d'autres Tchadiens, beaucoup de populations de la région du Guéra avaient parallèlement au Soudan opté aussi pour la filière nigériane de la migration où certains avaient préféré faire carrière dans l'armée à l'exemple de Souk Gosso⁷³, aujourd'hui retraité de l'armée nigériane et vivant à N'Djamena et qui situe le contexte de son départ du village et son incorporation dans l'armée nigériane en ces termes :

‘À cinq ans avant l'indépendance, quand on était au village, il se développait un phénomène d'aspect vestimentaire. Ce phénomène opposait deux tendances : la tendance soudanaise avec le port de boubou et de turban et la tendance occidentale avec les pantalons au tissu kaki, tergal et cotonnade, les torches, les montres. Les villageois n'avaient d'yeux que pour regarder ceux-là et les filles n'avaient d'éloges que pour ceux-ci. Nous autres qui portions encore le Gabak (tissu local fabriqué de manière artisanale sur la base de fil de coton), on se sentait frustré. On n'avait pas notre place. Notre jeunesse n'avait pas de sens. Or, pour avoir ces biens, il fallait partir au Soudan ou au Nigeria.

Le paradoxe chez moi c'est que ma maman ne voulait pas du tout que j'aille dans l'armée française où j'aurais la chance de disposer de ces biens. Je vivais deux pressions opposées. Celle de ma mère qui ne voulait pas que je parte dans l'armée et celle des jeunes y compris de mes amis qui me demandaient d'aller accomplir cet acte qui était considéré comme un devoir à l'époque. Pour ne pas décevoir ma mère et en même temps céder à la pression que m'imposait mon époque, j'étais obligé d'aller au Nigeria où j'étais resté d'abord deux ans comme civil exerçant comme aide maçon, histoire de tromper la vigilance de ma mère. Puis, par la suite, je m'étais incorporé dans l'armée nigériane’.

La filière camerounaise

Les premières mobilités des populations hadjeray vers le Cameroun datent de l'époque qu'aucune source ne peut situer avec exactitude. Cette mobilité concernait au début les quelques rares personnes qui étaient allées à l'aventure à l'exemple de Hassan Baba⁷⁴, qui situe son arrivée à Garoua en 1974, à la suite d'une découverte de la localité de Garoua au terme d'une panne de camion qui était allé chercher des marchandises à N'Gaoundéré et où il était apprenti chauffeur. Déjà à son arrivée, il déclare avoir trouvé sur place quatre personnes issues de la région du Guéra. La mobilité des populations hadjeray vers le Cameroun et plus particulièrement vers la région nord, commence à prendre de l'ampleur à partir de l'année 1979-1980. A cette époque, une guerre civile de 9 mois éclata à N'Djamena entre les Forces Armées du Nord de Hissène Habré et les forces coalisées sous la direction de Goukouni Weddeye (Madjiangar, 1995). La guerre prend une tournure dramatique comme le décrit Senoussi :

‘Durant la guerre de 9 mois à N'Djamena en 1979-1980, nous civils étions exposés au même titre que les militaires qui se battent, parce que les belligérants sont répartis dans tous les

⁷³ Homme, environ 64 ans, retraité de l'armée nigériane, aujourd'hui maçon à N'Djamena, interview réalisée au quartier Dembé à N'Djamena en août 2009.

⁷⁴ Homme, 50 ans, mécanicien, interview réalisée en mai 2010 à Garoua.

quartiers et se battent par artillerie. Les obus tombent partout. Pour ce faire, on s'était interdit de se regrouper à deux, trois ou plus des personnes de peur qu'un obus puisse tomber et tuer ou blesser plus d'une personne. Chaque jour, on déplore des centaines de victimes civiles fauchées par les balles perdues'.

Cette situation apocalyptique de N'Djamena tranche singulièrement avec la paix et la sécurité qui règne à Kousseri, la ville camerounaise jumelle à celle de N'Djaména et distante de moins de cinq kilomètres à vol d'oiseau comme le note Kladoumbaye (1985 : 15) : « N'Djamena théâtre d'affrontement est un véritable enfer, tandis que Kousseri, sur l'autre rive du Chari, représente un paradis. C'est là que des milliers des Tchadiens, à bord de pirogues, ou à la nage, se déversent avec une seule idée dans la tête : être à l'abri des tueries ».

Le havre de paix et de sécurité que représente Kousseri par rapport à N'Djamena à feu et à sang, devient donc le point de chute des milliers des Tchadiens fuyant la guerre. Au nombre des Tchadiens ayant trouvé refuge dans la ville camerounaise de Kousseri figurent de nombreuses familles hadjeray. Estimé au départ à un demi-millier de têtes, le nombre, des populations hadjeray ayant franchi la frontière du Cameroun va croître considérablement selon Mahamat Issa⁷⁵, pour dépasser le millier d'âmes en 1982, lorsque Habré dans le rang duquel combattaient beaucoup de Hadjeray quittait N'Djamena pour se retirer à l'Est du Tchad. Beaucoup de Hadjeray civiles et militaires qui soutenaient la tendance FAN de Habré préférèrent quitter la ville de N'Djaména et ce, malgré le calme relatif qui y régnait.

Le séjour des populations hadjeray dans les localités camerounaises de Kousseri, puis dans le camp des réfugiés de Poli-Faro (entre Garoua et N'Gaoundéré), familiarisa nombre de ces dernières avec le Cameroun dont beaucoup, en appréciant l'hospitalité, refusèrent de regagner le Tchad au moment du rapatriement volontaire des réfugiés tchadiens. Ces quelques personnes restées au Cameroun se sont répandues dans tout le Nord du Cameroun et se sont fondues parmi les populations des villes camerounaises de Kousseri, Maroua, Garoua, Mora et dans les villages environnants. Celles-ci sont rejointes plus tard entre 1986 et 1990, pendant la période de répression de Habré contre les populations du Guéra, par d'autres, fuyant la chasse à l'homme hadjeray comme le déclare Ali Senoussi⁷⁶ :

'Repartir vivre au Tchad maintenant n'est pas mon projet eu égard à ce que j'ai vécu au village et à N'Djamena. Au village, dans les années 1976, les bandits⁷⁷ nous emmerdaient. C'est ainsi que j'ai décidé de quitter le village pour N'djamena. À N'Djamena, on était effectivement en paix jusqu'en 1979-1980. Pendant cette période, la guerre civile de 9 mois faisait rage à N'Djamena. On n'avait pas d'autre choix que de venir se réfugier au Cameroun. Au début, on était à Kousseri, les humanitaires nous ont déplacés dans le camp des réfugiés de Poly. Dans les années 87, d'autres réfugiés fuyant les massacres sous Habré, nous ont rejoints'.

⁷⁵ Sentinelle, environ 60 ans, ex-réfugié du camp des réfugiés de Kousseri puis de Poli-Faro. Interview réalisée en août 2009 à N'Djamena.

⁷⁶ Homme, commerçant, environ 60 ans. Interview réalisée en avril 2009 à Garoua.

⁷⁷ Bandit est un terme employé dans les années d'avant 1980 par le Gouvernement pour qualifier les rebelles du Frolinat. La plupart des civiles ayant quitté le Tchad à cette époque ont gardé cette appellation pour désigner les rebelles.

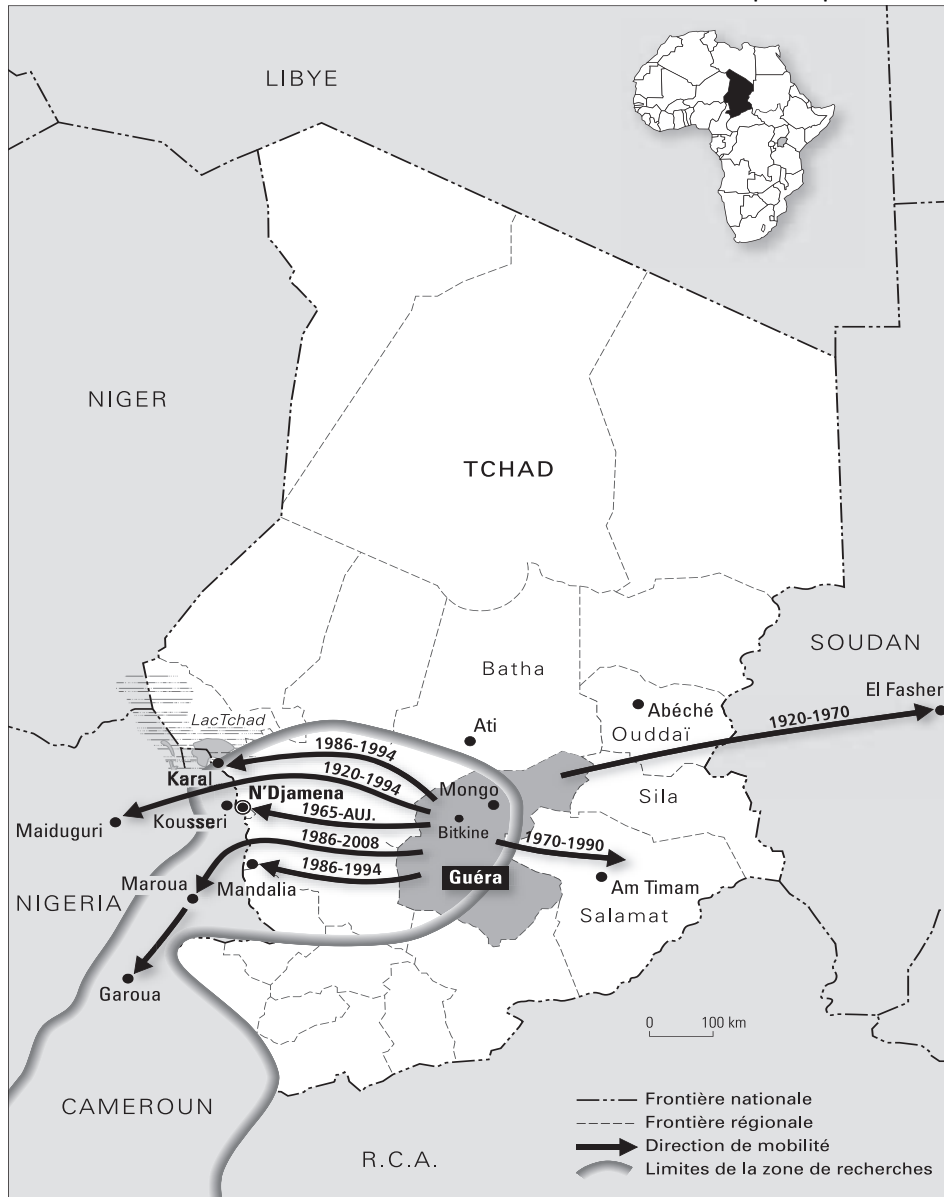
Au nombre des personnes ayant fui la répression politique sous Habré pour se réfugier au Cameroun se trouve Hamat⁷⁸ qui, est traumatisé par les affres de la boucherie de Habré, a choisi de franchir la frontière camerounaise pour sauver sa peau. Il raconte le climat de la terreur qui y régnait et l'ayant contraint à quitter le Tchad en ces termes:

‘ Mon départ du Tchad remonte en 1987 au plus fort moment de chasse à l'homme hadjeray sous le règne de Hissein Habré. À cette époque, j'étais adolescent. Je vivais avec ma mère au village situé à 10 km de Bitkine. Avec les copains, on partait souvent à la chasse autour du village. Lorsque vint cette période de boucherie, les alentours de village où nous chassions les petits animaux sauvages, étaient devenus un champ d'exécution. Presque chaque jour, le ‘Com-armes’ de Bitkine amenait dans son véhicule de marque ‘Savomac’ des détenus politiques qu'il exécutait dans les endroits où on chassait. Chaque fois qu'on partait à la chasse, on tombait sur des cadavres ou des charniers. Je fus terrifié par ces images. Alors, j'ai décidé de quitter le village d'abord pour N'djamena où j'ai mis quelques mois avant de partir pour le Cameroun où je vis aujourd'hui. Pour franchir la frontière, je fus aidé par les frères qui vivaient aux abords du fleuve Logone et qui avaient des attaches avec les autres frères vivant au Cameroun principalement à Kousseri, Maroua, Mora, Garoua. Grâce à eux, moi et beaucoup d'autres personnes fûmes sauvés ; car sans eux, le régime Habré aurait fait plus de victimes hadjeray. Car à l'époque, on ne pouvait pas traverser la frontière tchado-camerounaise sans risque comme on le fait aujourd'hui. Pour fuir, il fallait partir clandestinement par un endroit dérobé au risque de tomber sur les patrouilles de la police politique du régime. Seuls certains de nos frères savaient par où et à quelle heure il fallait traverser le fleuve qui est en même temps la frontière, pour ne pas être arrêté, surtout que si on se fait arrêter en train de traverser clandestinement la frontière, on est sûr à 100 pour 100 de passer de vie à trépas’.

Au terme des différents mouvements migratoires et mobilité des populations hadjeray dans le temps et dans l'espace, on se retrouve aujourd'hui avec plusieurs communautés implantées au Sud-est et Sud-ouest du Tchad dans les régions du Salamat, du Chari-Baguirmi et du lac-Tchad, et aussi dans les pays voisins du Tchad, plus particulièrement le Soudan, le Nigeria et le Cameroun comme schématisés sur la carte ci-dessous.

⁷⁸ Homme, blanchisseur, 38 ans. Interview réalisée en février 2009 à Kousseri.

Carte 4.2 Directions des mobilités des crises et violences politiques.



Source : compilation de l'auteur inspirée des enquêtes de terrain et rapports de l'ONG Secadev.

Pour se rendre compte de l'évidence de la mobilité des populations Hadjeray, nous nous sommes livré à un exercice consistant à voir la répartition spatiale d'une famille afin de comprendre l'ampleur de la mobilité et son corollaire la séparation entre les parents qui frappe les familles dans la région du Guéra. Pour ce faire, nous nous sommes intéressé à la famille Abakar Gantoul dont le fils Abderahim Abakar Gantoul, vivant actuellement au village, a bien voulu nous informer sur le réseau de sa famille et le faisant d'ailleurs avec un sentiment de fierté exprimé en ces termes :

'Que j'aille à droite, je vais trouver un parent à moi, que j'aille à gauche, je vais trouver un parent à moi. Maintenant ce n'est pas comme autrefois où on se soucie de qui va nous accueillir,

qui va nous guider sur le lieu de l'aventure. Moi personnellement, mise à part la région du BET⁷⁹, il n'y a aucune région du Tchad ou pays voisin du Tchad où je n'ai pas un frère, une sœur, une tante, un oncle, un neveu, une nièce, bref un parent. L'autre jour, mon petit frère s'est amusé à faire la comparaison entre les membres de la famille qui sont restés aujourd'hui au village et ceux qui sont installés ailleurs. Il a trouvé que ceux qui sont restés au village ne représentent même pas le tiers des membres de notre famille'.

⁷⁹ BET : Borkou Ennedi Tibesti, est une région située dans Nord du Tchad, et surtout connue pour ses conditions de vie difficiles.

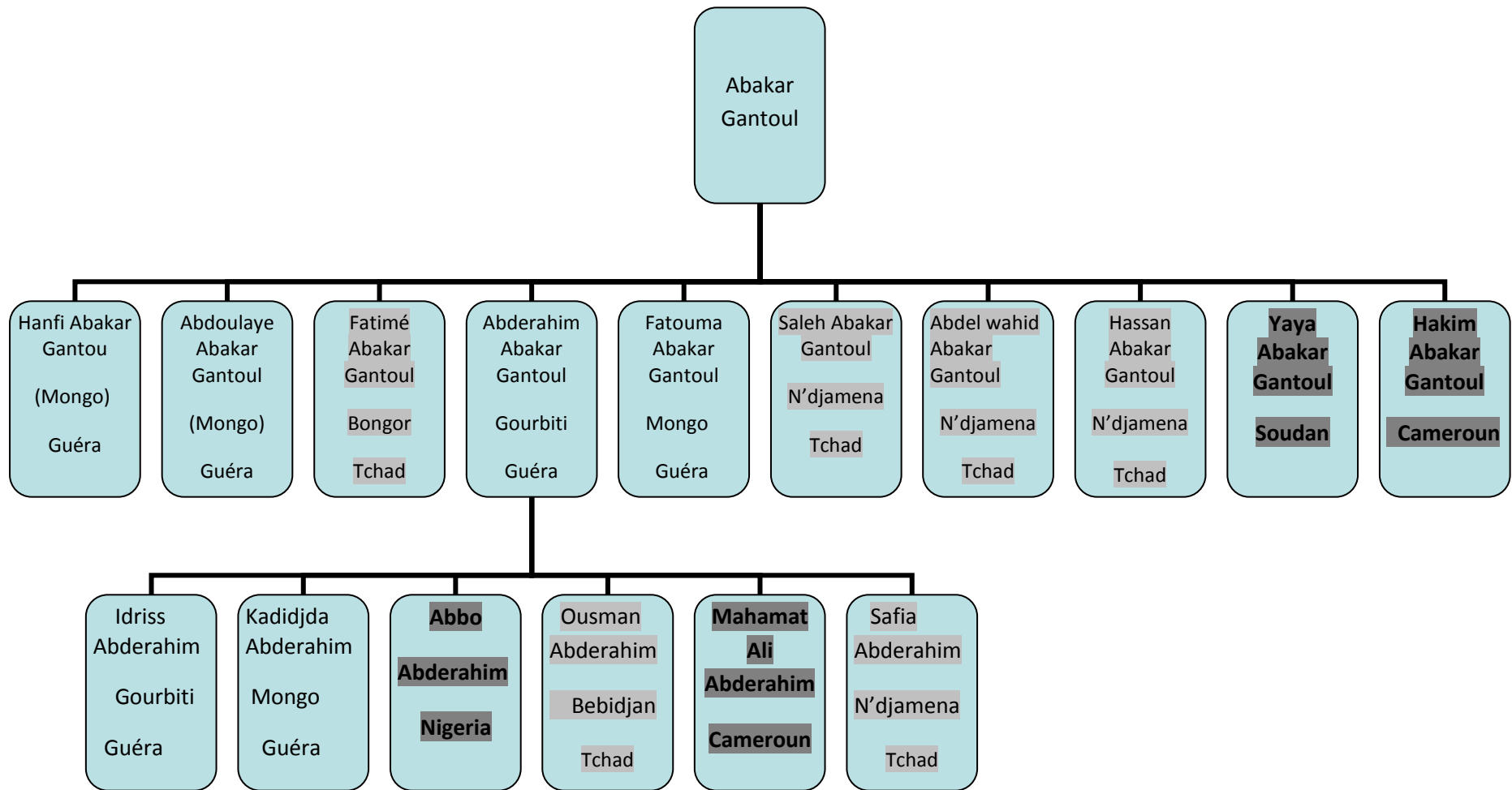


Figure 4.1 Schéma de la répartition de la famille Abderahim. Le premier niveau de la ramification permet de voir la position géographique actuelle de ses frères. Le deuxième niveau de la ramification permet de voir la position géographique d'Abderahim par rapport à ses fils.

Source : Schéma de l'auteur sur la base de la déclaration de l'enquêté Abakar Gandoul.

Conclusion

Les populations de la région du Guéra ont connu dès l'aube de la colonisation, une série de mouvements de populations à la typologie complexe, en ce qu'ils intègrent d'une part les concepts de mobilité et de migration (Van Dijk, 2001) et en ce que, d'autre part, ils constituent une entorse aux théories de la mobilité d'autant plus qu'ils répondent cumulativement aux mobiles économiques, politiques, écologiques et sociaux sans pressions desquels, il n'est pas évident que les populations du Guéra auraient été mobiles comme ils le sont aujourd'hui.

En effet, face aux violences perpétrées d'une part, par le Gouvernement et d'autre part, par la rébellion, et face aux aléas climatiques avec leurs corollaires les sécheresses et les famines, l'instinct de survie de l'homme hadjeray avait choisi la solution de la mobilité. En outre, la complexe mobilité hadjeray va donner naissance à des complexes filières de mobilité qui ouvrent deux intéressantes perspectives d'études sur l'identité et sur l'écologie de la communication de la société hadjeray. Car au terme de ces mobilités tous azimuts, on se retrouve avec une population éparpillée dans la partie méridionale et occidentale du Tchad et aussi dans plusieurs pays voisins du Tchad, principalement le Soudan et le Nigeria (anciennement) et le Cameroun (récemment) regroupée en communautés linguistiques, claniques, familiales à l'intérieur du Tchad, mais en communautés unifiées à l'extérieur. Ces fractures et unité entre les populations considérées à tort ou à raison comme une ethnie posent la question même de l'identité des populations hadjeray. A-t-on réellement affaire à une population homogène que les différents événements ont divisée, ou au contraire, est-on en présence de populations hétérogènes que les circonstances événementielles sont en train d'unir et dont le processus est fait de repli 'sous-identitaire', de diversité de préférence.

Par ailleurs, les différentes filières de migration ou de mobilité basées sur des réseaux de communication familiaux, claniques, linguistiques ayant abouti à la formation des différentes communautés familiales, claniques, linguistiques hadjeray dans les régions du Lac-Tchad, du Chari Baguirmi et du Salamat ouvrent une fenêtre de réflexion sur l'écologie de la communication des populations du Guéra.